

# **SYRIA CHARITY**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

30, rue Georgette Boulestreau

49000 ANGERS

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

## SYRIA CHARITY

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

30, rue Georgette Boulestreau

49000 ANGERS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

---

A l'assemblée générale de l'association SYRIA CHARITY

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SYRIA CHARITY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 novembre 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Djamel ZAHRI



**SYRIA CHARITY**

30 rue Georgette Boulestreau

49000 ANGERS

***B&CDR Asso SC 2018***

Présenté en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2018 (12 mois)				31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	146 473	91 685	54 788	0,83	53 801	1,14
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains	65 197		65 197	0,99	65 197	1,38
Constructions	260 789	40 169	220 620	3,34	233 659	4,94
Installations techniques, matériel & outillage industriels	9 267	6 892	2 375	0,04	3 555	0,08
Autres immobilisations corporelles	36 325	16 296	20 029	0,30	5 883	0,12
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	60		60	0,00		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>518 111</b>	<b>155 042</b>	<b>363 069</b>	<b>5,49</b>	<b>362 095</b>	<b>7,65</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	716		716	0,01		
Avances & acomptes versés sur commandes	1 388		1 388	0,02	1 300	0,03
Créances usagers et comptes rattachés						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs	17 846		17 846	0,27	19 945	0,42
. Personnel					244	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	95 981		95 981	1,45	117	0,00
Valeurs mobilières de placement	2 119 508		2 119 508	32,05	2 116 464	44,73
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	4 010 195		4 010 195	60,64	2 228 904	47,10
Charges constatées d'avance	4 800		4 800	0,07	3 010	0,06
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 250 433</b>		<b>6 250 433</b>	<b>94,51</b>	<b>4 369 984</b>	<b>92,35</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 768 544</b>	<b>155 042</b>	<b>6 613 502</b>	<b>100,00</b>	<b>4 732 080</b>	<b>100,00</b>



## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	4 668 567	70,59	3 209 597	67,83
Résultat de l'exercice	1 838 373	27,80	1 458 970	30,83
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>6 506 940</b>	<b>98,39</b>	<b>4 668 567</b>	<b>98,66</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	61 718	0,93	24 206	0,51
Autres	44 845	0,68	39 307	0,83
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>106 562</b>	<b>1,61</b>	<b>63 513</b>	<b>1,34</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 613 502</b>	<b>100,00</b>	<b>4 732 080</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	17 202		17 202	100,00	9 853	100,00	7 349	74,59	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>17 202</b>		<b>17 202</b>	<b>100,00</b>	<b>9 853</b>	<b>100,00</b>	<b>7 349</b>	<b>74,59</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation					111 640	N/S	-111 640	-100,00	
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			5 387 122	N/S	7 672 029	N/S	-2 284 907	-29,77	
Reprise sur provisions, dépréciations			25 261	146,85	39 711	403,03	-14 450	-36,38	
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>5 412 383</b>	<b>N/S</b>	<b>7 823 379</b>	<b>N/S</b>	<b>-2 410 996</b>	<b>-30,81</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>5 429 585</b>	<b>N/S</b>	<b>7 833 232</b>	<b>N/S</b>	<b>-2 403 647</b>	<b>-30,68</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			3 044	17,70	3 629	36,83	-585	-16,11	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change					68	0,69	-68	-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>3 044</b>	<b>17,70</b>	<b>3 698</b>	<b>37,53</b>	<b>-654</b>	<b>-17,68</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>									
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>5 432 628</b>	<b>N/S</b>	<b>7 836 930</b>	<b>N/S</b>	<b>-2 404 302</b>	<b>-30,67</b>	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>									
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>5 432 628</b>	<b>N/S</b>	<b>7 836 930</b>	<b>N/S</b>	<b>-2 404 302</b>	<b>-30,67</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises			-716	-4,15			-716	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 296	19,16	300	3,04	2 996	998,67	
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			10 609	61,67	9 883	100,30	726	7,35	
Services extérieurs			122 023	709,35	99 083	N/S	22 940	23,15	
Autres services extérieurs			593 908	N/S	781 066	N/S	-187 158	-23,95	
Impôts, taxes et versements assimilés			10 188	59,23	6 945	70,49	3 243	46,70	
Salaires et traitements			201 975	N/S	182 428	N/S	19 547	10,71	
Charges sociales			43 834	254,82	40 038	406,35	3 796	9,48	
Autres charges de personnel			2 958	17,20			2 958	N/S	
Subventions accordées par l'association									

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	60 886	353,95	41 660	422,82	19 226	46,15
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
. Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	2 543 768	N/S	5 216 415	N/S	-2 672 647	-51,23
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>3 592 730</b>	N/S	<b>6 377 818</b>	N/S	<b>-2 785 088</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	124	0,72	142	1,44	-18	-12,67
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>124</b>	0,72	<b>142</b>	1,44	<b>-18</b>	-12,67
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	33	0,19			33	N/S
Sur opérations en capital	1 368	7,95			1 368	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>1 401</b>	8,14			<b>1 401</b>	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 594 255</b>	N/S	<b>6 377 960</b>	N/S	<b>-2 783 705</b>	-43,64
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>1 838 373</b>	N/S	<b>1 458 970</b>	N/S	<b>379 403</b>	26,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 432 628</b>	N/S	<b>7 836 930</b>	N/S	<b>-2 404 302</b>	-30,67

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
<b>PRODUITS :</b>					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>					
<b>CHARGES :</b>					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>					